

La recherche universitaire en management au service des collectivités locales

« Collectivités locales amputées d'une part de leur budget, diminution des dotations, nouvelles organisations des services publics ou économies de dépenses publiques »... tels sont des mots largement lus et entendus ces dernières semaines par les électeurs français.

Dans ce contexte, l'IAE Pau-Bayonne, école universitaire de management, et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) ont signé jeudi 20 mars la création de la première Chaire dédiée au management des collectivités locales. Baptisée Optima, pour Observatoire du PiloTage et de l'Innovation Managériale locAle, cette Chaire sera hébergée par le Centre de Recherche et d'Etudes en Gestion (CREG), laboratoire rattaché à l'IAE Pau-Bayonne. Les travaux d'Optima contribueront à accompagner les collectivités locales en proposant des outils et des modalités de fonctionnement innovants. Ils fourniront aussi des contenus de cours à la pointe de l'innovation, en particulier aux étudiants du Master Management des Collectivités Locales, proposé par l'IAE Pau-Bayonne. Cette mise à jour permanente des enseignements permettra de former des étudiants, futurs managers dans des collectivités locales, en phase avec la réalité du terrain.

La direction de la Chaire est confiée à David CARASSUS, maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Optima réalisera ainsi différentes recherches, accompagnera les collectivités le demandant, organisera un colloque annuel mêlant praticiens et universitaires, animera des discussions et des formations thématiques, et recensera les bonnes pratiques locales en matière de pilotage et d'innovation managériale locale. Elle constituera alors un trait d'union entre les acteurs locaux (élus et fonctionnaires territoriaux) et les enseignants-chercheurs de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, sur des thèmes importants pour le devenir du secteur public local.

Elle a pour ambition de :

- constituer un observatoire sur « le pilotage et l'innovation managériale locale » pour mieux connaître et comprendre les pratiques locales concernées,
- partager ces innovations à l'échelle locale et nationale, entre universitaires et praticiens,
- accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre de ces pratiques innovantes,
- constituer un laboratoire de fabrication de l'innovation locale en collaboration avec les acteurs locaux (notamment les usagers/citoyens/contribuables),
- être force de propositions en termes d'outils et de modalités de fonctionnement innovants répondant aux mutations du contexte local

Les collectivités locales (communes, EPCI, départements, régions, SDIS) peuvent être partenaires de cette nouvelle Chaire, mais aussi des entreprises qui travaillent avec ce secteur, ainsi que les nombreuses institutions représentatives d'acteurs locaux.

En bref

De manière générale, les **chaires d'enseignement et recherche** sont soutenues par une ou plusieurs organisations, généralement sous forme de subventions. Elles développent dans leur champ thématique des actions de recherche, de nouvelles formations, et une animation partagée – séminaires, ateliers ou conférences. En s'inscrivant sur une certaine durée, typiquement cinq ans, elles tissent les liens entre les organisations et l'université, et favorisent ainsi l'innovation.